



DELIBERATION du BUREAU de la Communauté

N° 2026 – B - 015

Séance du 11 février 2026

**ADHESION A LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DE CREUSE
(MEF 23)**

L'an deux mille vingt-six, le 11 février à 16 heures, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 6 février 2026.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Valérie BERTIN et Catherine DEBAENST, et Messieurs Denis PRIOURET, Stéphane DUCOURTIOUX, Jean-Luc LEGER, Laurent LHERITIER, Didier TERNAT, Claude BIALOUX et Alain DETOLLE.

ETAIT EXCUSE : Monsieur Philippe ESTERELLAS.

Mme Valérie BERTIN présente le rapport suivant :

Considérant l'intérêt du territoire de disposer d'outils de soutien et de développement de l'emploi et de la formation, il apparaît opportun d'adhérer à cette association au titre de l'année 2026.

Le montant de la cotisation 2026 s'élève à 14 310,00 €.

Après en avoir débattu, le Bureau communautaire décide à l'unanimité :

- **D'ADHERER** à la Maison de l'Emploi et de la Formation de Creuse (MEF 23) pour l'année 2026 et de lui verser la cotisation afférente d'un montant de **14 310,00 €**.

Ainsi fait et délibéré le 11 février 2026 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le

PUBLIEE le

La Présidente,
Valérie BERTIN



REÇU EN PREFECTURE
le 19/02/2026
Application agréée E-legalite.com